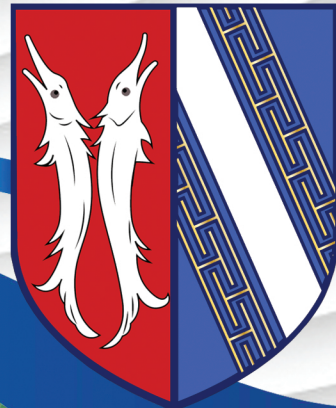


Le petit courrier

Ville de Bar-sur-Seine



n° 164
Février 2025

Au sommaire

Edito : les vœux du maire	2
L'agenda	3
Le nouveau Conseil Municipal Jeune	4
Travaux à l'école Georges Leclerc	5
La voix aux élus	6
La seconde main : un super concept	7
Distribution du Petit Courrier	7
Faire ensemble, actions et projets	8
Vous avez la parole	8



Visitez le site de votre ville
www.bar-sur-seine.fr

Bulletin d'information municipal

Edito : Les vœux du maire

Chères habitantes, chers habitants,

Alors que nous tournons la page de l'année 2024, il est temps de faire un point sur les avancées et réalisations qui ont marqués notre belle petite cité de caractère.

Tout d'abord, je suis heureux de vous annoncer la fin de la tranche 2 de la requalification de notre église, un projet qui contribue à la valorisation de notre patrimoine et nous allons travailler sur le projet de la troisième tranche si le budget le permet. Parallèlement, les travaux de réhabilitation des voiries du hameau d'Avaleur ont été menés à bien, avec un financement subventionné au maximum autorisé, soit 80 %. Ces initiatives sont essentielles pour améliorer notre cadre de vie et renforcer l'attractivité de nos territoires.

Cette année a également été marquée par l'inauguration du terrain de football synthétique, ainsi que du nouveau terrain de tir à l'arc. Deux terrains de Padel ont également été réalisés et financés en grande partie par le club de Tennis Barséquanais qui a su convaincre des financeurs. Ces infrastructures sportives sont autant d'opportunités pour nos jeunes et nos familles de se rassembler et de s'épanouir.

Je voudrais également saluer l'engagement des financeurs que sont l'État, la Région, le Département de l'Aube et les fédérations françaises de football et de Tennis, sans lesquels ces projets n'auraient pu voir le jour. Leur soutien est précieux et témoigne d'une volonté collective de faire avancer notre commune.

En ce qui concerne l'éducation, la réhabilitation de l'étage Sainton pour y installer les classes de l'école Georges Leclerc a été entièrement réalisée par nos agents des services techniques. Leur professionnalisme et leur dévouement méritent d'être salué.

Nous avons également mis en service de nouvelles caméras de vidéoprotection, renforçant ainsi la sécurité de notre commune et la tranquillité de ses habitants.

L'année 2024 a été riche en manifestations, grâce à l'implication des services municipaux, des associations, des commerçants, des artisans et de l'ensemble des professionnels du territoire et le grand investissement de notre manager de centre-ville qui déborde d'imagination. Ensemble, nous avons su faire briller Bar-sur-Seine bien au-delà de notre département. Je suis particulièrement fier de notre cinquième "Sourire" pour les JNCP, qui est la plus haute distinction reconnaissant le travail acharné de nos commerçants et artisans.

Notre salle de spectacle a fêté ses un an avec des spectacles de qualité. Merci à toute l'équipe de bénévoles qui la font vivre.

En regardant vers l'avenir, l'année 2025 s'annonce tout aussi dynamique mais pour cela il faut retrouver la stabilité au niveau national car nous ne pouvons pas investir sans le soutien de l'Etat. Nous entamerons les travaux de requalification du centre bourg, avec une rénovation complète de la place du marché et de ses rues adjacentes. De plus, le programme de vidéoprotection se poursuivra avec l'ajout de nouvelles caméras en centre-ville et au stade.

Je vous remercie pour votre engagement et votre soutien tout au long de cette année. Ensemble, continuons à faire de Bar-sur-Seine une commune où il fait bon vivre.

*Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente année
faite de joie, de bonheur et de santé !*





Agenda

Février 2025 :

- 1er : concours de tarot, salle polyvalente
- 2 : théâtre à l'Art en Seine, par les comédiens du Tertre
- 9 : loto organisé par le foot barséquanais, salle polyvalente
- 12 : atelier initiation à l'impression 3D avec le FabLab de Bar-sur-Seine. Réservation obligatoire, gratuit. Dès 12 ans. A la médiathèque, 14h30 à 16h30.
- Du 15/02 au 1er/03 : exposition de photos sur la faune et la flore locale, avec l'association Aster Alba et les amis de la bibliothèque, à la chapelle de la médiathèque
- 16 : loto organisé par le Foyer Jean Vilar, salle polyvalente
- 19 : atelier initiation à l'impression 3D avec le FabLab de Bar-sur-Seine. Réservation obligatoire, gratuit. Dès 12 ans. A la médiathèque, 14h30 à 16h30.
- 19 : cinéma à l'Art en Seine, séance jeune public à 17h, tout public à 20h30.
- 21 : conférence de Yohann Brouillard, organisée par les amis de la bibliothèque, à 18h à la chapelle de la médiathèque
- 23 : théâtre à l'Art en Seine, « Le crédit », à 15h
- 26 : ludothèque la trottinette, à la médiathèque, de 14h30 à 16h30

Mars 2025 :

- 1er : carnaval organisé par le CAB, salle polyvalente.
- Du 8 au 22 : exposition de peinture de Mariia Matokhniuk à la chapelle de la médiathèque
- 8 et 9 : foire aux vins organisée par le Rotary Club, salle polyvalente
- 9 : théâtre à l'Art en Seine, « Le vélo de course », à 15h
- 19 : commémoration « journée du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc » devant la mairie, à 11h30
- 19 : ludothèque la trottinette, à la médiathèque, de 14h30 à 16h30
- 19 : cinéma à l'Art en Seine, séance jeune public à 17h, tout public à 20h30.
- 20 : don du sang, salle polyvalente, 14h30 à 18h30
- 23 : loto organisé par le tennis Barséquanais, salle polyvalente
- 23 : théâtre à l'Art en Seine, par la troupe Guillemigélé
- 29 : soirée repas dansant, organisé par l'APEB, salle polyvalente
- 30 : théâtre à l'Art en Seine, « Dom Juan et les clowns », à 15h
- 30 : randonnée pédestre pour Mars Bleu, départ Club des Aînés (rue du 14 juillet), deux circuits ; départ 9h pour les 10km et 9h30 pour les 5 km. Echauffement 30 min avant

Avril 2025 :

- 5 : théâtre à l'Art en Seine, « Ça cartonne », spectacle jeune public, à 17h
- 12 et 13 avril : foire de Bar-sur-Seine, organisée par la SAVB
- 16 : cinéma à l'Art en Seine, séance jeune public à 17h, tout public à 20h30
- 18 et 19 : spectacle musical à l'Art en Seine, par Mill'Accords
- 23 : ludothèque la trottinette, à la médiathèque, de 14h30 à 16h30
- 26 : concert familial par l'Orchestre Symphonique de l'Aube, à l'Art en Seine, à 11h

Mai 2025 :

- 8 : commémoration à 10h, devant la mairie
- 18 : concert à l'Art en Seine par le Brass Band de Champagne, organisé par l'association de l'école de musique et de danse du barséquanais



Pour en savoir plus :

CCMH : Centre Culturel Marcel Hurillon, composé de la salle de spectacle l'Art en Seine et de l'école de musique.
Pour les films à l'affiche, chaque mois, à l'Art en Seine, consultez le site internet de la ville, les affiches sur les vitres du CCMH, les panneaux lumineux d'information.



Le nouveau CONSEIL MUNICIPAL JEUNE se présente

Jeudi 28 novembre 2024, les élèves domiciliés à Bar-sur-Seine des écoles Georges Leclerc et Henri Breton et des collèges Paul Portier et Henri Breton se sont rendus dans la salle polyvalente municipale pour élire leurs nouveaux représentants au Conseil Municipal Jeune.



Les jeunes élus sont :

Ben Marrak Layla ; Demogue Eléane ; Dixneuf Eliane ; Lavocat Jérphine ; Philippe Arsène ; Vallade Kylvian ; Vialatte Grégoire ; Carrey Lorena ; Janes Renaud ; Mormin Naëlyan ; Vialatte Clothilde ; Vialatte Lise.

L'installation du nouveau CMJ a eu lieu le mercredi 18 décembre 2024 à la mairie. De nombreux élus du Conseil Municipal étaient là pour accueillir les jeunes élus. Ils leur ont remis une cocarde tricolore.

Les jeunes ont ensuite pris place pour élire leur bureau. Renaud Janes a été élu président, Clothilde Vialatte vice-présidente et Lise Vialatte secrétaire.

Ce sont par ailleurs les trois élus du mandat précédent qui s'étaient représentés.

Les nouveaux élus ont alors pu s'exprimer et choisir les premiers projets qu'ils souhaitent mener.

Ont été présentés et mis aux voix :

- faire venir le jeu des 1000 €,
- organiser une journée citoyenne pour nettoyer la ville et planter une haie avenue Bernard Pieds,
- réparer/rénover les bornes de tri abîmées par le feu rue de la Gravière,
- réparer/rénover le plateau (terrain multisports à l'espace J Weinling),
- installer une table de ping-pong.

Nous souhaitons à tous ces jeunes élus de réaliser leurs projets tout au long d'un mandat épanouissant. Nous les félicitons pour leur élection, leur engagement.

Nous félicitons également les candidats qui n'ont pas été élus, mais qui ont eu le courage et la volonté de se présenter.





Ecole Georges Leclerc, travaux d'aménagement de 4 salles de classe

Commencés il y a tout juste une année, les travaux d'aménagement de 4 salles de classe de l'Ecole Georges Leclerc viennent de s'achever. Ainsi les élèves concernés par le déménagement ont pu découvrir leurs nouvelles classes dès la rentrée des vacances de Noël, le 6 janvier.

C'est à la suite du déménagement de l'école de musique qui occupait tout le premier étage du bâtiment Sainton, que le projet de transfert de ces classes qui se trouvaient dans le vieux bâtiment en pierre datant de 1882 a été décidé par la Municipalité, le rez-de-chaussée étant déjà occupé par 3 classes.

Rassembler tous les élèves sur un seul site était la solution économique permettant de réduire les charges de fonctionnement et de réduire également la consommation énergétique (gaz, électricité).

Le projet a consisté à aménager 4 salles de classe, 1 salle de réunion pour l'équipe pédagogique, 1 bureau pour la directrice et des sanitaires (élèves et enseignants).

Ces travaux ont été principalement réalisés en régie par les agents des Services Techniques à l'exception du remplacement des fenêtres qui a été effectué par l'entreprise « La Menuiserie Champenoise », fenêtres équipées de doubles vitrages à isolation thermique renforcée, poignées à clés, et stores pour la protection solaire.

Les travaux réalisés : pose de faux-plafonds, éclairage à LED, revêtement de sols rigides clipsables (imitation parquet), carrelage et faïence dans les sanitaires avec les appareillages, revêtements muraux avec toile de verre à peindre, vérification et mise en conformité des systèmes incendie, informatique (wifi), électrique, et installation de tableaux interactifs.

On ne peut que féliciter le professionnalisme, le sérieux, l'efficacité de tous les agents des Services Techniques dirigés sous la houlette de Cyrille Godet, responsable, et de son adjoint Dorian Delarue sans qui rien n'aurait été possible pour arriver à de tels résultats. **Bravo à vous tous !**





La voix aux élus municipaux (groupes minoritaires)

En 2024, les collectivités territoriales en France et donc Bar-sur-Seine ont dû faire face à une diminution significative de leurs ressources financières, résultant des choix budgétaires de l'État. La suppression progressive de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE), bien qu'elle soit compensée partiellement, a entraîné une perte sèche dans une année budgétaire compliquée, sans une compensation complète « à l'euro près » comme initialement promis, rendant plus difficile la gestion des coûts croissants liés à l'inflation et à l'énergie.

En parallèle, dans notre secteur, une année 2024 difficile pour le milieu agri-viticole et pour les artisans commerçants qui connaissent de réelles difficultés. Ces tensions financières s'inscrivent dans une tendance longue, rendant les investissements communaux plus compliqués.

Bar-sur-Seine n'échappe pas à la règle, et les investissements / recettes du présent mandat ne permettront pas de souffler rapidement. 2025 sera une année charnière, celle préparant Bar-sur-Seine à 2026, date des prochaines élections municipales.

Notre équipe est prête, le programme du RB se peaufine, des choix clairs devront être faits pour la prochaine mandature, tournés vers l'avenir en acceptant de retravailler en profondeur notre vision budgétaire et nos priorités.

À toutes et tous, nous vous souhaitons une belle et heureuse année 2025, pleine de santé et qui, espérons-le, sera pétillante !

Pierre-Alcé LEJEUNE du groupe « Renouveau barséquanaïs »

J'espère que vous avez passé de très bonnes et belles fêtes de fin d'année. Notre manager, Patrick Tomas, s'est encore surpassé avec le « calendrier de l'Avent » qui a attiré du monde, merci aux écoles d'avoir amené les enfants. Dommage que les parents n'ont pas suivi tous les jours. Merci aux associations, au Crédit Mutuel, aux parents d'élèves d'avoir tenu la buvette. Pour ceux qui ne sont pas venus voir, même par curiosité, merci de ne pas dire qu'il ne se passe rien à Bar-sur-Seine. La fête des lumières a eu du succès, un grand bravo à William Arlotti qui comme toujours nous met de l'ambiance dans la rue, ainsi qu'à Zoé Mod pour sa belle décoration éclairée, et à Gourmandises by Carole. Dommage que les autres magasins n'ont pas joué le jeu, ça aurait rendu la Grande Rue magnifique.

Merci Patrick Tomas pour tout ce que tu fais et j'espère que l'année prochaine, tu nous trouveras encore de magnifiques choses, j'en suis même persuadée.

Les enfants de l'école Georges Leclerc ont dû être très contents de leurs nouvelles classes qui ont été très bien refaites.

Merci aux personnes qui travaillent pour la ville d'avoir pris sur leur temps. Maintenant, il faudrait le faire aussi à l'école Maternelle qui aurait un grand besoin de rafraîchissement. Je compte sur Monsieur le Maire, sachant que de très belles choses sont encore à venir pour notre ville.

Petit bémol : il y en a marre des crottes de chien sur les trottoirs, d'ailleurs, il faudrait mettre un peu plus de poubelles afin de pouvoir y mettre nos sacs à crottes.

Je vous souhaite à toutes et tous une très belle et excellente année 2025.

Océane LANGRY, « Pour le rassemblement pour l'Avenir de Bar-sur-Seine »



La seconde main, un super concept... si on le comprend bien

La seconde main, c'est donner ou vendre un objet quand on en n'a plus besoin pour qu'il soit utilisé par quelqu'un d'autre, plutôt que de le jeter.

C'est à la mode, parce que c'est économique et écologique, à condition de respecter certaines règles.

Il faut proposer des produits encore en bon état, par respect pour ceux qui les reçoivent, les trient, ou vont les utiliser.



Ainsi, les boîtes à livres, tout comme les bornes « le relais » ou les dépôts à la Vestiboutique de la Croix Rouge, ne sont pas à confondre avec des déchetteries.

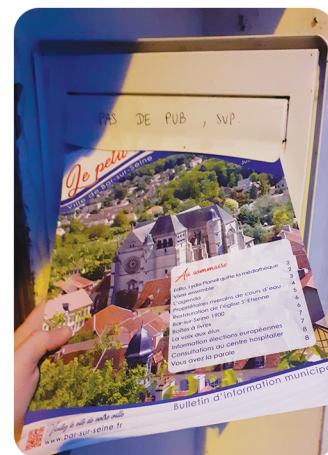
Merci donc pour vos dons, qu'ils viennent d'un choix humaniste pour rendre accessibles des produits peut-être trop chers pour certains, ou qu'ils suivent un élan écologiste, pour limiter notre empreinte carbone et notre impact sur la Terre.

Distribution de votre bulletin « le Petit Courrier »

Dans un souci d'économie et de cohérence, « le Petit Courrier » ne sera plus distribué dans toutes les boîtes aux lettres mais seulement dans celles des personnes en ayant fait la demande.

Ainsi, ce journal d'informations municipal sera toujours offert, mais uniquement à ses lecteurs.

Quel que soit le choix de chacun, il restera toujours accessible à tous, en ligne, sur le site de la ville, et certains exemplaires seront en libre accès à la mairie.



Si vous souhaitez continuer à recevoir votre « Petit Courrier » dans votre boîte aux lettres, veuillez en informer la mairie, en donnant vos nom, prénom et adresse :

- soit en appelant au 03 25 29 80 35
- soit en envoyant un mail à mairie@bar-sur-seine.fr
- soit en remplissant le coupon ci-dessous et en le retournant à la mairie

NOM, PRENOM :

ADRESSE : à Bar-sur-Seine

souhaite continuer à recevoir « le Petit Courrier » en exemplaire papier, à domicile.



Faire ensemble... nouvelle journée d'action, nouveaux projets...

Samedi 16 novembre 2024, une petite vingtaine de personnes, élus, jeunes élus, enseignants et habitants, s'est réunie autour de deux projets : la construction de sapins en palettes pour les écoles publiques, et la plantation de fruitiers au jardin partagé.

En deux heures, environ quinze sapins avaient été réalisés, qui seront ensuite partagés entre les écoles maternelles et élémentaires pour être décorés par les élèves.

Au jardin, suite à divers dons, ce sont des framboisiers, pêchers, figuiers, pommiers, et ceps de vigne qui ont été plantés.

Au printemps, une nouvelle journée sera organisée afin de préparer un potager.

Des classes feront des semis (de courges par exemple), feront germer des pommes de terre et pourront ensuite, encadrés par des adultes volontaires et bénévoles, aller les planter et voir évoluer les plantes.

Si vous souhaitez participer à la vie de ce jardin partagé, vous pouvez contacter la mairie.

Nous remercions chaleureusement tous les participants à cette journée, et donnons rendez-vous à tous les volontaires lors de notre prochaine journée (date non encore définie).



Vous avez la parole : cet espace est le vôtre, vous pouvez y écrire vos remarques, faire des propositions, signaler des problèmes, etc. ou sur papier libre puis le déposer à la mairie dans l'urne prévue à cet effet. Vous pouvez également choisir d'envoyer un mail à l'adresse suivante : contact@bar-sur-seine.fr